



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

chômage

Question au Gouvernement n° 3191

Texte de la question

## CHIFFRES DU CHOMAGE

M. le président. La parole est à M. Gaëtan Gorce, pour le groupe socialiste.

M. Gaëtan Gorce. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie et, par ricochet, à M. le ministre le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement.

M. Patrick Roy. Et de l'augmentation du nombre des RMistes ! (*Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. Gaëtan Gorce. Monsieur le ministre, à trois mois de l'élection présidentielle, nous avons comme vous un devoir de vérité, en particulier sur les chiffres du chômage.

Régulièrement contestés, en raison notamment de l'augmentation du nombre de chômeurs radiés, ces chiffres sont vérifiés et validés chaque année par l'Institut national de la statistique et des études économiques, conformément aux règles du Bureau international du travail. Or vous avez décidé que les chiffres de l'INSEE ne seraient pas publiés cette année en février ou en mars, comme il est d'usage, mais à l'automne, c'est-à-dire - chacun l'aura compris - après les prochaines échéances électorales ! (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. François Liberti. C'est un scandale !

M. Gaëtan Gorce. Cette décision est grave. En effet, l'administration doit rester au service de l'intérêt général, et les données qu'elle détient doivent être mises à la disposition de l'opinion publique, qui doit pouvoir juger en connaissance de cause de votre bilan.

M. Christian Bataille. Absolument !

M. Gaëtan Gorce. Avec ce report, il s'agit ni plus ni moins d'une dissimulation d'informations. Celles-ci seraient-elles donc si défavorables au Gouvernement, dont un membre est candidat à l'élection présidentielle ?

Monsieur le ministre, pouvez-vous nier que l'étude effectuée chaque année par l'INSEE vise à recalculer les chiffres du chômage publiés régulièrement par le Gouvernement ?

Pouvez-vous nier que cette étude vous a obligés, l'an passé, à recalculer à la hausse les chiffres du chômage annoncés pour 2005 ?

Pouvez-vous nier que la date de publication de cette étude n'avait jamais été différée depuis 1950 ?

Pouvez-vous nier que les chiffres que l'INSEE s'apprêtait à publier vous auraient obligés à revoir publiquement à la hausse les chiffres du chômage pour 2006, et cela à quelques semaines des élections ?

Dans l'intérêt du débat démocratique et par respect du citoyen, la vérité, pour une fois, nous obligerait ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur plusieurs bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.- Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. Gérard Larcher, *ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes*. Monsieur Gorce, vous avez une vision de la vérité comme des Pyrénées :...

M. Jean Glavany. Vous ne connaissez pas les Pyrénées !

M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes. ...vous passez allègrement

d'un côté à l'autre ! (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*) Vous a-t-on entendu, quand le taux de chômage était à 10,2 %, discuter de la qualité du thermomètre ? Vraiment, cela vous ennue que nous ayons réduit de 360 000 le nombre des demandeurs d'emploi en vingt et un mois ! (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains. - Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Moi qui lutte, avec Jean-Louis Borloo et l'ensemble du Gouvernement, contre le chômage (*Vives exclamations sur les bancs du groupe socialiste*),...

M. le président. Calmez-vous, mes chers collègues !

M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes. ...je ne peux accepter que l'on remette en cause...

Plusieurs députés socialistes. Tricheur !

M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes. ...le baromètre mensuel transmis par l'ANPE et la DARES, dont chacun connaît la qualité !

Eh bien, oui : le chômage est passé de 10,1 à 8,7 % à la fin du mois de novembre ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) Cette baisse est bien réelle (" Non ! " sur les bancs du groupe socialiste)...

M. Augustin Bonrepaux. Tricheur !

M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes. ...et le chômage continuera à reculer dans les temps qui viennent parce que nous nous battons pour l'emploi sans faire de rhétorique pour cause d'échéances électorales ! Ce qui compte pour nous, c'est que les Françaises et les Français qui en sont privés retrouvent un emploi ! (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Gaëtan Gorce](#)

**Circonscription :** Nièvre (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 3191

**Rubrique :** Emploi

**Ministère interrogé :** emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

**Ministère attributaire :** emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 25 janvier 2007

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 25 janvier 2007